

MIEUX COMPRENDRE LA MAISON DOUANE

UN TRACT INFORMATIF POUR MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET DE LA DOUANE, SES PRIORITÉS ET SURTOUT SES CONTRADICTIONS.

Pour une fois, ce tract se veut un peu plus informatif que revendicatif. L'objectif est simple : vous permettre de mieux comprendre le budget de la Douane, ses priorités et surtout ses contradictions.

Mais on ne se refait pas... La CFDT Douane profitera aussi de cet éclairage pour rappeler quelques évidences.

Car lorsqu'on compare la Douane à d'autres administrations de l'État, force est de constater que nos moyens ne sont pas toujours à la hauteur des résultats que nous produisons ni des missions que nous exerçons.

LE BUDGET DE LA DOUANE EN 2025

En 2025, le budget de la Douane c'était :

- 1,344 milliard d'euros consacrés aux salaires
- 385 millions d'euros dépensé pour le fonctionnement, les équipements et les investissements
- 428 millions d'euros d'autorisations d'engagement permettant de financer des dépenses à venir, notamment les investissements pluriannuels.

Dans les faits, les principaux investissements en 2025 ont concerné notamment :

- l'acquisition de deux vedettes garde-côtes,
- le renouvellement des baux de la DI Paris-Aéroports,
- l'acquisition d'un immeuble à Clermont-Ferrand,
- la détection non intrusive (SMBI/tomographe),
- l'aéromaritime (intercepteurs aux Antilles, obsolescence de la flotte aérienne).

LES INVESTISSEMENTS À VENIR

Plusieurs projets structurants sont également annoncés pour les prochaines années : modernisation de l'école de La Rochelle, relogement de la direction régionale de Mayotte dévastée par le cyclone, investissements technologiques et immobiliers au profit de la DNRED, poursuite des investissements dans l'aéromaritime (avec un accent particulier sur les hélicoptères), déploiement de nouveaux scanners de détection dont deux fixes (Tunnel sous la Manche et Marseille).

BUDGET ET
EMPLOI,
MARS 2026



LES ANGLES MORTS DU BUDGET

Pour la CFDT Douane, certains domaines essentiels restent très largement sous-dotés.

C'est d'abord le cas des systèmes informatiques douaniers. Les difficultés rencontrées avec Delta IE ou Gamma 2 illustrent quotidiennement les limites d'outils souvent instables, chronophages et parfois même paralysants pour les agents. Dans un contexte où les flux commerciaux et les contrôles reposent de plus en plus sur les systèmes numériques, **un investissement massif dans l'informatique douanière n'est plus une option, mais une nécessité.**

C'est également le cas de la sécurité immobilière des bâtiments douaniers. Les investissements annoncés oscillent entre **deux et trois millions d'euros**, alors que les besoins réels sont sans commune mesure. Beaucoup d'unités continuent d'exercer leurs missions dans des **locaux vieillissants, inadaptés ou dégradés, ce qui n'est pas acceptable pour une administration chargée de missions régaliennes.**

C'est enfin la situation du logement douanier, pour lequel l'enveloppe exceptionnelle accordée à la Masse s'élève à **1,4 million d'euros**, un **montant particulièrement modeste** au regard des besoins réels.

Sur ces points, les montants annoncés sont clairement en décalage avec la réalité du terrain.

L'EMPLOI DOUANIER

UN TOUR DE PASSE-PASSE BUDGÉTAIRE

Sur le papier, la Douane gagne 26 emplois.

Mais lorsqu'on regarde les choses d'un peu plus près, la réalité est tout autre. En effet, dans le même temps, 26 emplois sont transférés à la DGFIP dans le cadre du transfert des missions fiscales. On pourrait donc penser que le bilan est finalement neutre. En réalité, il n'en est rien.

Les effectifs passent en effet de 16 529 Équivalents Temps Plein Travaillé (ETPT) en 2025 à 16 479 agents en 2026, soit 50 emplois de moins. Autrement dit, la Douane continue de perdre des effectifs alors même que ses missions s'élargissent et que la fraude explose.

À force de communication optimiste et de réalités de terrain qui racontent une toute autre histoire, il ne faudra pas s'étonner que les agents finissent par ne plus croire aux annonces. Car en matière d'emplois douaniers, les chiffres ne mentent pas. Et ils disent clairement que la Douane continue de s'affaiblir.

LA DISPARITION DES EFFECTIFS DE RÉFÉRENCE

Dans le même esprit, le Directeur Général a choisi de supprimer les Effectifs de Référence (ER), qui mettaient pourtant en évidence un déficit d'environ 800 postes pour assurer correctement l'ensemble des missions douanières.

À leur place apparaît désormais un nouvel indicateur : l'EPC, pour Effectif Physique Cible.

Mais cet indicateur ne repose plus sur l'évaluation des besoins réels de la Douane. Il consiste surtout à faire correspondre les effectifs aux contraintes budgétaires fixées par Bercy.

Autrement dit, on ajuste désormais l'organisation du travail aux moyens disponibles, plutôt que d'adapter les moyens aux missions confiées à l'administration. Un tour de passe-passe budgétaire qui ne trompe personne.

PARLONS

ATTRACTIVITÉ & SALAIRE !

Alors que le point d'indice est gelé depuis des années, que le concours Lépine est lancé chez certains responsables politiques qui veulent même supprimer l'idée de grilles salariales progressives, que nous venons de traverser des années noires marquées par une inflation massive, et que se prépare, avec la guerre au Moyen-Orient et la flambée du prix du pétrole, un nouveau risque inflationniste majeur, il est urgent de prendre des mesures pour le pouvoir d'achat des douanières et des douaniers.

La CFDT Douane a fait des propositions concrètes et accessibles. Si le point d'indice ne peut pas être augmenté, il faut faciliter les déroulements de carrière.

Nous demandons, comme cela existe déjà dans d'autres administrations comme l'Intérieur ou la Justice, le passage systématique de tous les agents de catégorie C en catégorie B, la création d'un quatrième grade de contrôleur, sur la base d'une grille d'inspecteur, ainsi que la banalisation du grade d'IR1.

La Douane ne pourra pas rester attractive avec des carrières bloquées et des salaires qui décrochent. Il est temps d'ouvrir réellement les perspectives professionnelles et de reconnaître l'engagement des agents.

UN RETOUR EN ARRIÈRE

Les renforts obtenus à la suite des attentats de Paris et du Brexit (près de 900 emplois supplémentaires en six ans) sont aujourd'hui largement effacés. La Douane revient ainsi au niveau d'effectifs de 2016, avec environ 16 500 agents.

Entre-temps pourtant, le contexte a profondément changé : la fraude s'est massifiée, les flux commerciaux se sont intensifiés, les outils informatiques se sont complexifiés et les missions de la Douane se sont élargies, notamment avec la montée en puissance du e-commerce et le renforcement des missions de garde-frontières et lutte contre l'immigration clandestine (LIC)

Dans ces conditions, demander à la Douane de faire toujours plus avec toujours moins relève d'une logique dont les agents mesurent chaque jour les limites sur le terrain.

ET CHEZ LES AUTRES ?

Le gouvernement affirme faire de la lutte contre les trafics de stupéfiants et le blanchiment une priorité nationale. Dans ce cadre, les forces du ministère de l'Intérieur Police et Gendarmerie ont été renforcées de 1 400 emplois.

Pourtant, dans ce domaine, la Douane occupe une place centrale. Elle réalise à elle seule près de 40 % des saisies nationales de cocaïne (en 2025, les douaniers ont ainsi saisi 111 tonnes de drogues, pour une valeur estimée à 1,2 milliard d'euros).

Dans ces conditions, une question simple se pose : comment expliquer que l'on renforce massivement certaines administrations tout en réduisant les effectifs d'une administration qui se trouve en première ligne face aux trafics internationaux ? Monsieur Colas ... Une réponse ?

LA CFDT DOUANE LE DIT CLAIREMENT

Le sous-dimensionnement de la Douane n'est plus acceptable.

La CFDT Douane continuera donc à défendre trois priorités :

- Des **effectifs** à la hauteur des missions,
- Une **enveloppe salariale** permettant de compenser les effets du gel du point d'indice par une augmentation substantielle des taux et des voies de promotion,
- Un **investissement massif** dans les systèmes informatiques,
- Un **véritable plan de rénovation** des bâtiments douaniers.

PARCE QUE LA DOUANE RAPPORTE ÉNORMÉMENT À L'ÉTAT. ET PARCE QUE LES DOUANIERS MÉRITENT MIEUX QU'UNE ADMINISTRATION GÉRÉE EN PERMANENCE À FLUX TENDU.